



## Comparaison des 3 formules de Delta Lloyd Union Gold Solde Restant Dû

	<b>Formule Experience</b>	<b>Formule Classic</b>	<b>Formule Variable</b>
<b>Tarif</b>	Garanti les 3 premières années. Le tarif peut être revu après cette période si une obligation légale concernant l'évolution de la mortalité intervient. Distinction fumeur/non fumeur.	Garanti sur toute la durée.  Distinction fumeur/non fumeur.	Garanti les 3 premières années. Prime recalculée annuellement en fonction de l'âge de l'assuré et du capital assuré.  Distinction fumeur/non fumeur.
<b>Durée</b>	Min. 10 ans (années complètes), hors période de différé (entre 1 et 12 mois)		
<b>Ages</b>	Preneur : min. 16 ans/max. 80 ans - n Assuré : min. 5 ans/max. 80 ans - n n = durée totale du contrat		
<b>Flexibilité</b> Sur la garantie principale Sur les garanties complémentaires	15% (standard), choix entre 0 et 25% 10%	15% (standard), choix entre 0 et 25% 10%	15% (standard), choix entre 0 et 25% 10%
<b>Frais de fractionnement</b>	2% (semestriel), 3% (trimestriel ou mensuel)	2% (semestriel), 3% (trimestriel ou mensuel)	Pas d'application
<b>Forfait</b>	Forfait annuel de 15 EUR	Forfait annuel de 10 EUR si durée de contrat < 20 ans.	Aucun
<b>Primes</b>	Min. 25 EUR par fractionnement (si inférieur, domiciliation obligatoire). Domiciliation obligatoire si fractionnement mensuel ou trimestriel.	Min. 25 EUR par fractionnement (si inférieur, domiciliation obligatoire). Domiciliation obligatoire si fractionnement mensuel ou trimestriel	Min. 25 EUR (si inférieur, domiciliation obligatoire).
<b>Mode de paiement</b>	Unique ou sur base annuelle (mensuel/trimestriel/semestriel/annuel)	Unique ou sur base annuelle (mensuel/trimestriel/semestriel/annuel)	Annuel
<b>Durée de paiement</b>	<b>Standard</b> = 2/3 de la durée du contrat <b>Option :</b> libre choix de la durée de paiement des primes entre 1 an et 2/3 de la durée du contrat.	<b>Standard</b> = 2/3 de la durée du contrat <b>Option 1 :</b> libre choix du montant de la 1 <sup>ère</sup> année calendrier (optimisation fiscale) Min. = prime périodique nivelée / Max. = prime unique <b>Option 2 :</b> libre choix de la durée de paiement des primes, entre 1 an et les 2/3 de la durée du contrat. Les 2 options sont cumulatives.	Sur toute la durée du contrat.
<b>Capital décès</b>	Min. : 55.000 EUR / Max. : illimité	Min. : 25.000 EUR / Max. : illimité.	Min. : 55.000 EUR / Max. : illimité

## Comparaison des 3 formules de Delta Lloyd Union Gold Solde Restant Dû

	<b>Formule Experience</b>	<b>Formule Classic</b>	<b>Formule Variable</b>
<b>Garanties complémentaires</b>	<p>Expirent au 65<sup>ème</sup> anniversaire de l'assuré(e).</p> <p>Age max. de l'assuré(e) à la souscription = 64 ans. 1 ou 2 x capital décès de base (max. 787.500 EUR)</p> <p>Age max. de l'assuré(e) à la souscription = 55 ans Sauf en prime unique</p> <p>Age max. de l'assuré(e) à la souscription = 55 ans ACRI Prime obligatoire (sauf pour les contrats à prime unique)</p> <p>Durée min. de 10 ans</p> <p>Rente annuelle max. (si annuités constantes) = montant de l'annuité, limité à 100.000 EUR</p> <p>Rente annuelle max. (si amortissements constants) = montant annuel de l'amortissement, augmenté de 8% et limité à 100.000 EUR.</p> <p>Délai de carence = 30 jours</p>	<p>Expirent au 65<sup>ème</sup> anniversaire de l'assuré(e).</p> <p>Age max. de l'assuré à la souscription = 64 ans 1 ou 2 x capital décès de base (max. 787.500 EUR)</p> <p>Age max. de l'assuré à la souscription = 55 ans Sauf en prime unique</p> <p>Age max. de l'assuré à la souscription = 55 ans ACRI Prime obligatoire (sauf pour les contrats à prime unique)</p> <p>Durée min. de 10 ans</p> <p>Rente annuelle max. (si annuités constantes) = montant de l'annuité, limité à 100.000 EUR</p> <p>Rente annuelle max. (si amortissements constants) = montant annuel de l'amortissement, augmenté de 8% et limité à 100.000 EUR.</p> <p>Délai de carence = 30 jours</p>	<p>Expirent au 65<sup>ème</sup> anniversaire de l'assuré(e)</p> <p>Age max. de l'assuré à la souscription = 64 ans 1 ou 2 x capital décès de base (max. 787.500 EUR)</p> <p>Pas d'application</p> <p>Pas d'application</p>
<b>Formalités médicales</b>	<p>Voir grilles</p> <p>Déclaration de bonne santé (DBS) sous certaines conditions.</p> <p>Couverture provisoire de 4 mois en cas de décès par accident, sous conditions.</p>		
<b>Divers</b>	<p>Pas d'avance, ni de retrait partiel possible, ni octroi de PB.</p> <p>Valeur de réduction, sous conditions.</p> <p>Remise en vigueur possible.</p> <p>Valeur de rachat, sous conditions.</p> <p>Décroissance annuelle du capital uniquement.</p>	<p>Pas d'avance, ni de retrait partiel possible, ni octroi de PB.</p> <p>Valeur de réduction.</p> <p>Remise en vigueur possible.</p> <p>Si rachat, pénalité de 5% sur toute la durée, décroissant les 5 dernières années.</p>	<p>Pas d'avance, ni de retrait partiel possible, ni octroi de PB.</p> <p>Pas de valeur de réduction.</p> <p>Remise en vigueur possible.</p> <p>Pas de valeur de rachat.</p> <p>Décroissance annuelle du capital uniquement.</p>
<b>Régime fiscal</b>	<p>Aucun OU vie individuelle OU épargne-pension OU bonus-logement OU ADE.</p>		
<b>Taxes</b>	<p>- ADE : 4,40% sur la garantie principale et 9,25% sur les garanties complémentaires.</p> <p>- Contrat non fiscal et fiscal (sauf épargne-pension) : 1,1% sur prime totale.</p> <p>- Epargne-pension : pas de taxe sur la prime versée.</p>		

E.R. Nathalie De Heem, Avenue Fonsny 38, B-1060 Bruxelles  
FI-SRD3F-F-01/09

Delta Lloyd Life SA, Entreprise d'assurances agréée sous le n° de code 167 pour les branches vie 21, 22, 23 et 27, la branche 26 capitalisation ainsi que toutes les branches IARD sauf crédit, caution et assistance (A.R. 29.3.79 - 18.1.82 - 17.10.88 - 30.3.93 - M.B. 14.7.79 - 23.1.82 - 4.11.88 - 7.5.93 - 10.8.03), dont le siège social est situé Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique - TVA BE 0403 280 171 - RPM Bruxelles - Delta Lloyd Bank: 646-0302680-54 - IBAN BE42 6460 3026 8054 - BIC BNAGBEBB

Boulevard de la plaine 15  
1050 Bruxelles  
Tél.: 02-650 73 73 | Fax: 02-650 70 73

e-mail : uniongold@deltalloydlife.be  
sites: www.deltalloydlife.be | www.lifenet.be

**delta lloyd**  
**LIFE**